

**ANNEXE : Fiche projet « Communication ECOPHYTO »
Année 2023 - Martinique**

Porteur de projet :	
Intitulé du projet :	
Axes ou actions du plan ECOPHYTO II+ s'y rattachant :	
Objectifs de l'action :	
Bénéficiaires / Publics	

Descriptif de l'action

Préciser s'il s'agit d'une action entièrement nouvelle ou de la poursuite d'une action existante : préciser alors la date de lancement de l'action, les résultats obtenus, les partenaires financiers, etc...

1- Nature de l'action (2 pages maximum) : être le plus précis possible dans la description de l'action, sa justification par rapport à un besoin identifié, son articulation éventuelle avec d'autres initiatives ou acteurs locaux, d'autres plans ou programmes.

2- Calendrier prévisionnel de réalisation des étapes : Bien préciser l'échéancier permettant l'engagement juridique des dépenses **avant le 31 décembre 2023.**

3- Types de livrables prévus en fin d'action.

Maquette financière

Étapes du projet	Quantité / Nombre de jour	P.U. net (€)	TOTAL net de taxes (€)
Coût total du projet			
Financement régional « Ecophyto » (max. 75 % du coût total du projet) (fraction attendue du forfait régional communication issu de la redevance pour pollution diffuse)			
Autofinancement			
Autre(s) financement(s) (préciser la source et le taux)			

Date(s) prévisionnelle(s) de réalisation du projet

**Date prévisionnelle de remise d'un article de
présentation de l'action destiné à être mis en
ligne**